



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE LA COORDINATION DE  
L'ACTION GOUVERNEMENTALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou  
BÉNIN

Tél. : +229 21 30 76 84

mdc.info@gouv.bj

www.developpement.gouv.bj

## ARRÊTÉ

ANNEE 2022 N° 016 /MDC/DC/SGM/DGPD/SP-c/004SGG22

**Portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction  
Générale des Politiques de Développement**

**LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COORDINATION  
DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE**

- Vu : la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu : la loi n°2015-18 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 portant statut général de la fonction publique, telle que modifiée et complétée par la loi n°2017-43 du 02 juillet 2018 et la loi 2018-35 du 5 octobre 2018 ;
- vu : la loi organique n°2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois des finances
- vu : la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu : le décret n°2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu : le décret n°2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure type des ministères ;

vu : le décret n°2021-324 du 30 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale.

considérant les nécessités de service,

## ARRÊTE

### **TITRE I : DE LA MISSION ET DES ATTRIBUTIONS**

**Article premier** : La Direction Générale des Politiques de Développement a pour mission de concevoir, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes, projets et décisions du Gouvernement en matière de développement national, sectoriel et local. Elle suit également la dynamique du développement régional et international et en assure la veille stratégique. A ce titre, elle est chargée :

#### **En matière de prospective et de veille stratégique :**

- d'assurer la veille stratégique au plan national, régional et international et de conduire des études prospectives en matière de politiques de développement ;
- de participer à la réflexion prospective sur les politiques communautaires d'intégration régionale, en collaboration avec les services compétents du Ministère de l'Économie et des Finances et des ministères sectoriels ;
- de collecter, analyser, exploiter et produire l'ensemble des données et informations nécessaires à la formulation des orientations stratégiques des investissements publics ;
- d'effectuer, à la demande, des études de faisabilité.

### **En matière de planification du développement**

- de définir des politiques et stratégies pour le développement économique et social du Bénin ;
- de définir les orientations stratégiques des investissements publics ;
- d'élaborer et de suivre la politique nationale de financement du développement en relation avec le Ministère de l'Économie et des Finances ;
- de définir, de suivre et d'actualiser la stratégie de recherche de financement en relation avec le Ministère de l'Économie et des Finances ;
- d'assurer le suivi de la mise en œuvre, au niveau national, des stratégies de développement internationales et régionales ;
- de coordonner toutes les actions visant à assurer une bonne exécution des politiques de développement.

### **En matière de politiques et programmes sectoriels**

- de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles pour le développement économique et social du Bénin ;
- de veiller à la cohérence des programmes nationaux de développement au niveau sectoriel ;
- de promouvoir les projets de développement intégrateurs ;
- d'appuyer techniquement les ministères, les structures publiques et parapubliques dans l'élaboration des documents de planification ;
- d'assurer le suivi du processus de l'élaboration des documents de planification.

### **En matière de politiques et programmes de population**

- de conduire et de suivre les réflexions stratégiques sur les questions de la dynamique démographique ;